

COMMISSION DES JEUNES

Réunion du 16 Août 2023

Procès-Verbal n° 1

Engagements saison 2023-2024

RAPPEL :

- Pour le foot à 11 (U18, U17, U15) la date limite des engagements est fixée au **25 AOUT 2023**.
- Pour le foot à effectif réduit (U11, U12, U13, U15 à 7) la date limite des engagements est fixée au **1er SEPTEMBRE 2023**.

Les équipes pourront être pré-engagées au niveau souhaité par le club concerné.

Toutefois, et comme indiqué dans l'annexe des règlements 2022/2023 (version 2) consultable sur le site du District, le nombre d'équipes retenues dans les compétitions du niveau supérieur est limité.

Les places disponibles dans lesdits championnats seront attribuées en fonction des critères évoqués dans le document cité ci-dessus.

La commission validera la liste définitive des équipes retenues dans chaque niveau lors des réunions de rentrée (le 28 août pour le foot à 11 et 1er septembre pour le foot à effectif réduit).

Participation aux championnats régionaux

CLUBS	U18 R1	U18 R2	U17 R1	U17 R2	U16 R1	U16 R2	U15 R1	U15 R2	U14 R
AVENIR 79									X
BRESSUIRE	X		X		X		X		X
CELLES VERRINES				X					
CHAURAY	X		X		X				X
COURLAY-CHANTELOUP-CHAPELLE							X		
ECHIRE ST GELAIS		X							X
GATIFOOT	X								
GJ EVSABB NUEILLAUBIERS									X
GJ FCJ OREE DE L'AUTIZE						X			
NIORT CHAMOIS	X						X		X
NIORT ST FLORENT	X		X			X		X	X
PARTHENAY VIENNAY				X		X			X
THOUARS		X				X		X	X
VAL DE BOUTONNE		X							
TOTAL	5	3	3	2	2	4	3	2	9

Coupe de Nouvelle Aquitaine U15

Article 3 : ENGAGEMENTS

1/ La Coupe Nouvelle-Aquitaine U15 est ouverte à tous les clubs affiliés à la F.F.F. situés sur le territoire de la Nouvelle Aquitaine évoluant en Ligue ou en District (à raison d'une seule équipe par club) et **disposant d'une équipe U15 engagée dans un championnat.**

Date limite des engagements : Le 1^{er} Octobre 2023.

Le secrétaire

Jean-Paul DENIAU